



1

Robert Garcia  
député

Motion

La Chambre des députés et des députées

- consciente des risques inhérents à certaines activités liées aux biotechnologies,
- saluant la ratification du protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques,
- compte tenu de l'importance des directives et réglementations communautaires en matière de prévention de ces risques,
- visant à tenir compte des réserves de larges couches de la population vis-à-vis de certaines des activités liées au génie génétique,

invite le gouvernement

- à adopter, au sein des conseils de ministres et autres organismes et institutions au niveau de l'Union Européenne, une position de prévention de risques vis-à-vis des biotechnologies,
- à défendre, dans le contexte des négociations sur les valeurs limites de pollution par des semences transgéniques une position de précaution visant à éviter, dans la mesure du possible, une contamination des semences agricoles conventionnelles par des OGM,
- à adopter, dans l'esprit du protocole de Cartagena, une position de précaution en matière d'importation de produits transgéniques, de contamination de semences par des OGM, de brevetabilité de ces produits et en matière d'information des citoyens et citoyennes, notamment sur l'étiquetage,
- à insister au sein des instances compétentes de l'Union Européenne pour que les risques liés à la dissémination d'OGM soient intégrés d'une façon contraignante dans la nouvelle directive sur la responsabilité environnementale.

Robert Garcia

M. SCHANCK

E. CALMES

R. MEHLEN

B. FAYOT